

Faire du lien social un droit du citoyen

Hélène Houdayer
MCF Montpellier 3

Résumé

L'association doit désormais valider une fonction de socialisation et de solidarité en mettant singulièrement en avant le lien social. Celui-ci devient ainsi une des conditions essentielles pour avoir le droit d'œuvrer dans le social. Nous voilà bien dans le champ d'une *anticipation culturelle*, car la conception du lien social proposée par la majorité des associations s'articule autour d'une mise en scène des droits et devoirs de chacun face à la société pour faire apparaître l'image de la citoyenneté. Une telle démarche demande à inventer les modèles portés par les figures du lien social au niveau des usagers en actualisant leurs capacités à se comporter au sein des relations sociales.

Mots-clés : Associations ; lien social ; solidarité ; socialisation ; citoyenneté.

Abstract

Association must from now on validate a function of socialization and solidarity by singularly putting ahead the social link. This becomes thus one of the essential conditions to have the right to work in the social. We are in the field of a cultural anticipation, once the conception of the social link proposed by the majority of associations is articulated around a scene of the rights and duties of each one facing the society to reveal the image of citizenship. Such a step requires inventing the models carried by the figures of the social link on the level of the users by updating their capacities to act within social relations.

Keywords: Associations; social link; solidarity; socialization; citizenship.

Le champ associatif est aujourd'hui l'objet de tous les regards. L'explosion du nombre d'associations, l'augmentation de leur création mais aussi de leur mort suscite un regain d'intérêt envers ce domaine frontière qu'est l'économie sociale et dont ni les économistes, ni les sociologues en particulier ne parviennent à trouver de définitions reflétant des éléments concrets et vivants de la pratique. Mais il n'est pas que les chercheurs qui s'intéressent à ce domaine. La puissance publique investit ses crédits pour essayer de comprendre ce qui se joue à l'intérieur d'un domaine qui depuis le début échappe à son contrôle. La preuve en est des commandes institutionnelles pour résoudre le problème de l'utilité sociale des associations.

Le caractère associatif doit désormais déboucher sur au moins trois critères:

- le social et le culturel : les associations sont dites créatrices de lien social
- l'économique : les associations génèrent un chiffre d'affaires non négligeable et sont productrices d'emplois.
- Le politique : les associations contribuent à de nouvelles formes d'exercices de la citoyenneté en portant des normes et valeurs pour redéfinir la place du citoyen dans l'espace public.

106

Mais ce qui amène dans cet article notre propos n'est pas de savoir si les associations possèdent un caractère d'utilité sociale mais de rendre compte d'une mise en place systématique d'un espace de « création du lien social » au sein de chaque association afin de valider l'attribut d'utilité sociale et donc de reconnaissance pour la société civile et l'État. L'association doit désormais entériner une fonction de socialisation en mettant singulièrement en avant (ce qui peut paraître paradoxal) le lien social. Celui-ci devient ainsi une des conditions essentielles pour avoir le droit d'œuvrer dans le social. Nous voilà bien dans le champ d'une « anticipation culturelle ». Car la conception du lien social proposée par la majorité des associations se fonde sur l'idée de citoyenneté et de la mise en scène des droits et devoirs de chacun face à la société. Notre étude porte sur un panel d'associations dans la région Languedoc Roussillon choisies en fonction de leur appartenance à des logiques et des sphères divergentes tantôt proches des pôles culturels, tantôt proches des pôles économiques, sociaux ou mêmes politiques. Afin de simplifier le propos nous nous sommes attardés dans cet article sur quelques cas révélateurs de la prospective, mais nous pourrions à loisir le reproduire sur tous les cas de l'étude¹.

À travers la thématique d'une recherche de l'utilité sociale, on peut repérer la volonté de créer du lien social en valorisant ou en mettant en avant les relations de socialité et de convivialité entre les membres. Il s'agit pour l'association d'inventer ou de réinventer une façon d'être au monde, de réinscrire des personnes à l'intérieur de règles, dans des ordres de grandeur qui leur redonnent une dignité quitte à inventer de nouveaux êtres. Il ne s'agit pas alors d'actualiser le social (DONZELOT, 1994) mais d'inventer les êtres qui l'accompagnent.

Créer le lien social

Ce premier aspect s'impose pour toutes les associations y compris celles qui n'ont pas de vocation sociale. L'association combine des savoir-faire et des savoir-agir qui permettent que des énergies individuelles se transforment en capacité d'actions collectives. L'association intervient souvent à partir d'une assise bénévole et militante donnant lieu à des formes de reconnaissance. Le secteur associatif pourrait être également caractérisé par sa volonté de répondre aux problèmes sociaux de l'époque. Les projets de l'économie sociale produisent et construisent du lien social par la nature même de leur objet et de leur organisation.

C'est en analysant les relations au sein du groupe que le chercheur découvre dans la tradition sociologique la nature du lien social au sein de la communauté ou de la société.

Des liens par nature durables, affectifs et profonds se retrouvent au niveau communautaire et sont au principe de la socialité et de la solidarité. Le lien est d'abord social avant d'être économique, politique, etc. parce qu'il est placé du côté de la socialité et de la convivialité, et traditionnellement dans le domaine de la communauté plus que dans celui de la société en raison de la cohésion profonde, de nature durable et affective qui caractérise la communauté.

Aux questions posées « Qu'est-ce que le lien social ? » et « Où se repère-t-il sur le terrain de l'association ? », les associations interrogées envisagent le caractère « immédiat et naturel du lien social dès que l'on met les hommes en présence ». Il s'agit d'un « lien à saisir de l'intérieur », qui « s'effectue autour des rencontres, de contacts d'amitiés, de conseils »². Les acteurs rencontrés placent ainsi le lien social du côté du spontané, de l'émotion et de l'échange (pensé comme naturel).

La première action qu'entreprend une association consiste en la mise en application du principe de socialité. Cela passe par la mise en place d'éléments jugés favorables ou propices au développement du lien social. Il y a donc quelque chose d'artificiel et d'arbitraire dans la recherche de ce lien, qui finalement se trouve être davantage pensé dans un ensemble de relations fixes que le résultat spontané de pratiques, même si en mettant en avant la nécessité des relations sociales les associations pénètrent le domaine de l'échange et donc du lien social.

Quels sont les repères des associations pour créer du lien social ?

La création du lien social renvoie essentiellement à la participation des personnes que l'on peut situer à plusieurs niveaux :

- Les échanges

On peut évoquer le cas d'Entr' Acte sur Montpellier, un centre d'accueil et d'hébergement transitoire pour toxicomanes sevrés ou sous substitués. La priorité est donnée à l'accompagnement des personnes. Entr' Acte tente de reprendre les principes de base de l'interaction qui articulent le lien social autour des relations sociales, en privilégiant un pôle de participation au sein de l'établissement.

Celui-ci se veut un « lieu de convivialité, un espace où les personnes se sentent bien, propice à une vie de groupe tout en préservant l'intimité de chacun ». Des espaces de travail, de détente, des ateliers de groupes de parole et des salles de réunion sont aménagées dans le cadre d'une « co-production » entre les membres de l'institution et les usagers.

Échanges d'informations, d'idées, d'expériences, d'émotions donnant matière à la formation d'une sensibilité nous conduit à l'idée de partage. En mettant en avant la nécessité des relations sociales les projets associatifs pénètrent le domaine de l'échange et donc du lien social.

- La communication

Les usagers côtoient les membres salariés de l'association, essentiellement les éducateurs. C'est autour de cette relation que s'articule le projet éducatif et social. L'approche politico-sociale privilégie l'expression et ses moyens, mais aussi elle envisage la manière dont l'information est diffusée et les retours possibles.

Des groupes de parole (loi de rénovation 2002) fonctionnent au sein des établissements gérés par SOS³ et permettent, dans le cadre du projet pédagogique d'interpeller usagers et salariés sur leurs attentes et le fonctionnement. Un cahier d'expression est également à la disposition, de chacun pour recueillir les différentes réflexions et interrogations supplémentaires.

De manière globale un instrument de diffusion a été mis en place par l'association, il s'agit d'une revue, *Interdépendance* qui circule entre les différents niveaux de décision, les partenaires auquel salariés et usagers peuvent avoir accès. Le grand public peut le consulter ou l'acquérir soit sous forme d'abonnement, soit dans les centres de documentation spécialisés (par exemple les CRDT, centre de recherche et de documentation sur les toxicomanies).

Dans nos exemples, le lien social s'apparente plutôt à une catégorie qui permet de penser comment des individus séparés peuvent s'unir et sous quelles modalités au gré de quelles circonstances et de quelles actions. De ce point de vue, l'idée du lien social trouve une réalité opératoire en expliquant pourquoi les choses sont ainsi. Il constitue également un outil pour mesurer les actions et les échanges sociaux. Mais cette idée recouvre de multiples versions du social pour faire de cette notion un « pseudo-mythe », un idéal compris comme un élément du social auquel aspire les hommes en général. Dans la mesure où la création du lien social fait partie intégrante du projet associatif on peut se poser la question de la forme et de la nature de ce lien. Si le lien nécessite d'être créé c'est qu'il est considéré comme inexistant à la base ou bien qu'il apparaît sous une forme non souhaitable. Dans ce cas, créer un tel lien est le reflet d'actions arbitraires et d'un lien nécessairement artificiel, du moins dans sa perception. De la tension et du dynamisme inspirés par la volonté associative de « créer du lien social » jaillissent des conceptions sur les relations des hommes en société, et leur capacités à vivre le lien social. Puisqu'il faut créer du lien social alors les associations vont faire appel aux potentiels humains pour le faire apparaître.

Potentialiser les capacités de chacun

Le but alloué aux associations paraît simple en apparence : créer, maintenir et renforcer la cohésion sociale et ce d'autant plus que les difficultés socio-économiques sont nombreuses. Mais recréer un lien social détendu passe d'abord par une réflexion autour des capacités des personnes et ce que l'on attend d'elles.

Entr'Acte constitue un élément de réponse pour l'accueil des toxicomane. Il s'agit de mettre en place une réponse à la dépendance et d'orienter le sujet vers une unité plus adéquate.

Cela implique un accord entre les usagers et la structure sous la forme d'un contrat écrit notifiant les droits et devoirs de l'utilisateur, le cadre de fonctionnement et les moyens disponibles.

Ce cadre de dialogue mais aussi parfois de conflit permet au lien social et à la communication de se forger. Mais cela va plus loin dans la mesure où il ne s'agit pas simplement d'instaurer une relation, il faut que cette dernière débouche sur les attentes sociales.

Dans cet esprit, les points écoute entendent promouvoir le lien social en passant par différentes phases :

- résorber les conflits familiaux
- mettre fin à l'échec scolaire
- prévenir les consommations de drogue
- accès aux soins
- restaurer le lien du sujet avec sa société.

Il ne s'agit pas de se contenter de mettre les usagers en relation, mais sous le prétexte qu'ils sont dans une attitude de resocialisation de susciter leur capacité à réintégrer les règles civiles. Les personnes doivent être capables de résister à des objets de consommation, de résoudre des conflits et d'afficher des valeurs morales.

Le lien social n'est pas seulement l'instrument qui permet l'échange, il est essentiel pour poser la « capacité à échanger » dans l'espace social. Cela se traduit à travers les relations des usagers à l'institution et aux règlements. Ainsi fonctionnent la plupart des associations qui ont pour vocation l'aide à la réinsertion tant sur le plan social qu'économique. Par exemple il faut que l'utilisateur affirme ses appartenances : dans le cadre de la réinsertion de jeunes délinquants des rencontres singulières entre les jeunes (0/21 ans), les parents, les professionnels du secteur social et sanitaire et des juges sont organisées dans le but de faire émerger un lien social sous la forme d'une réaffirmation des cadres sociaux d'appartenance. Face au dysfonctionnement du jeune délinquant son appartenance à différentes sphères est avancée : les relations au sein de la famille, de l'école, de la justice, plus fondamentalement les rapports aux objets, à l'argent, aux personnes (parents, amis, éducateurs, psychologues, policiers et juges) sont posés dans le cadre

d'une réappropriation des normes pour parer à la déviance. Savoir situer son individualité dans le cercle de la famille, respecter les règles du système scolaire sont des gages de socialisation qui permettent au jeune délinquant de réintégrer son milieu d'origine, c'est l'intention avouée du centre.

Le moteur du lien social se trouve ainsi dans les facultés à apprécier l'environnement, à s'ajuster aux questions des professionnels pour faire émerger un vécu et un ressenti que les organismes rencontrés situent dans le registre de la socialisation. Il s'agit de renouer avec l'échange pour trouver de nouveaux repères face à des personnes et des cadres et en éprouver une satisfaction. La recherche d'un accord, d'un engagement permet d'accroître les interdépendances et de produire la cohésion sociale. L'homme doit compter sur autrui pour régler ses propres mouvements. C'est ce que Durkheim évoquait lors de la division du travail : les hommes doivent se réunir et travailler ensemble pour organiser le travail dans le cadre de la solidarité et compter sur autre chose que leurs simples pulsions égoïstes. Cet égoïsme renvoie insidieusement à une volonté politique qui voudrait voir dans les structures associatives le renforcement des appartenances politiques, intellectuelles, sociales. Cela répond au désir social et politique de fabriquer du lien social.

110

Le lien social est souvent envisagé comme une solution pour rétablir les relations entre les individus. Cela correspond à une optique du dysfonctionnement de la personne par rapport aux cadres sociaux. Nous l'avons vu au niveau social, mais cela s'observe sur le plan économique. C'est ainsi par exemple que le conçoivent les structures associatives d'insertion travaillant en collaboration avec le service de la solidarité départementale du Conseil Général de l'Hérault. Ces structures travaillent en partenariat avec les associations autour d'un public constitué des bénéficiaires du RMI⁴. Les comités de pilotage constitués évaluent les capacités des individus à créer des liens. Ils évaluent ainsi :

- les relations avec la famille (le couple, les enfants, les parents)
- les relations avec le quartier (l'environnement social)
- les relations avec la société (la communication).

Puis ils cherchent les dysfonctionnements de façon à y remédier : quels sont les réseaux et les cadres où l'individu est absent ? Il s'agit pour ces organismes de travailler en équipe pour développer les capacités relationnelles des personnes dans les trois niveaux présentés.

Le développement du lien social constitue alors pour ces structures associatives un stimulant pour dynamiser les personnes dans leur recherche d'emploi : en développant les différents niveaux de relation, l'individu rétablit le lien social, et de cet élan jaillit la volonté de trouver un emploi. Le lien social devient le moteur qui permet à l'individu de réintégrer le champ de l'économie via le social.

Nous pouvons dire ainsi que les rapports développés au sein de la famille, du quartier et de l'environnement social global sont posés dans l'approche pré-

sentée ci-dessus comme indicateurs du lien social. Les associations agissent pour mesurer les capacités des personnes à réintégrer ce lien social. Nous pouvons rapprocher cette perspective de la typologie du lien social (XIBERRAS, 1996) en envisageant différentes modalités du rapport à soi :

- de soi à soi : facteurs personnels (émotions, apprentissage, troubles de la personnalité) qui vont déterminer d'après le caractère de l'individu ses capacités à se rapprocher des autres.
- de soi à son groupe d'appartenance : facteurs environnementaux (contextes familial, professionnel, relationnel) qui peuvent relier l'individu aux cadres sociaux
- de soi à sa société : facteurs économiques et professionnels (niveau de vie, contraintes professionnels) que l'on peut situer dans le cadre de la recherche d'emploi
- de soi à l'humanité : images et représentations sur les statuts, les normes... ou encore comment l'individu se positionne dans la société, dernier niveau de l'évaluation entamée sur le lien social.

Cette typologie décrit l'importance de soi par rapport au groupe, selon un registre de la solidarité dans les deux premières modalités et de soi par rapport aux structures sociales selon un registre de la socialisation dans les deux dernières.



Les organismes associatifs mettent en scène les images du lien social à travers les capacités des usagers à organiser leurs relations sociales. Elles nous offrent ainsi un regard sur les potentialités des individus à agir, vivre, être ensemble selon les figures prêtées au lien social, renversant le schéma. Le lien social ne se développe pas parce que les individus sont solidaires et sociables ; mais parce la solidarité et la socialité existent alors il faut que les individus s'y attachent en passant par des mêmes besoins, des mêmes centres d'intérêt en matière de santé, de logement, de sécurité, d'intégration, d'emploi, etc. ce qui est formulé par l'émergence du lien social.

Un tel projet se note au niveau de la solidarité ainsi envisagée : on note des projets de nature humaniste, tel que le « respect des droits de l'usager de drogues », la volonté de « rendre à l'usager son autonomie et sa capacité à faire ses choix » ou encore « permettre au femmes d'accéder aux droits », « de reprendre leur vie en main ». Une nouvelle personne conforme au modèle de la citoyenneté peut se faire jour à travers la pression du lien social. Ce lien qui possède chez Durkheim un côté moral du fait qu'il ne provient pas seulement des politiques mais aussi de cette pression sociale.

Inventer les personnes

On peut se poser la question de la place des normes dans le projet dans la mesure où il institue un espace de production ou de reproduction d'un ordre dominant. Les normes sont le résultat de rapports sociaux, de conflits qui intè-

grent consciemment ou pas le projet en tant que référentes de l'action : on agit pour quelque chose, en vue d'obtenir un résultat, on met en avant des valeurs qui constituent une ligne de conduite pour l'association qui a valeur éducative et donc normative, dire ce qu'il faut faire, entendre, voir pour rester dans le cadre du projet éducatif. C'est donc entamer une réflexion autour de conduites à tenir, de valeurs à porter, de normes à respecter, de savoirs à partager. Les valeurs et normes portées par la majorité des associations vont dans le sens des « principes de respect des personnes ».

Quelles sont les valeurs portées par les associations du secteur social ? C'est la « recherche de contenu » qui selon l'un des délégués régionaux d'une association dicte les valeurs que l'association entend développer. Responsabilité, égalité, liberté sont des valeurs essentielles pour l'association qui entend redonner du sens pour ces valeurs vidées de leur contenu par la pratique d'intoxication par exemple, ou par le recours à la violence conjugale ailleurs. Nous sommes proches des normes de l'idéal d'une société démocratique. Comment faire pour que le toxicomane apprenne à redevenir citoyen ? Comment redonner sa place à la femme battue, comment convaincre un jeune délinquant de poursuivre sa scolarité ? Comment le défaire de ses anciennes attaches ? En « instituant un espace qui permettra que des individus isolés forment un collectif capable de les ancrer localement, de développer des relations sur le mode des valeurs citées : respect des personnes, ce qui signifie : attention portée à autrui, écoute de son discours, partage de tâches collectivement ; la liberté laissée à chacun ne doit pas entraver celle des autres qui ont autant d'importance que moi-même. » Il s'agit bien du même citoyen utopique et sans réalité que celui évoqué par les Droits de l'homme de l'après Révolution. Comment revendiquer des principes de citoyenneté dont on sait depuis Tocqueville qu'ils n'ont qu'un sens tyrannique ? Cela peut se faire en inventant le modèle de la solidarité et de la socialisation au sein du projet associatif et les nouveaux êtres supposés portés ce modèle. Le secteur associatif réussit à articuler la notion théorique de lien social autour des concepts traditionnels de la solidarité et de la socialisation pour construire de nouveaux êtres, porteurs du modèle de la citoyenneté.

Inventer le modèle de la solidarité

Le projet associatif met en avant la possibilité d'agir et de transformer des situations (SFEZ, 1981). Par exemple, SOS entend promouvoir le changement social, ce qui constitue un critère d'utilité sociale avancée par l'association. Ainsi nous retrouvons une dynamique associative à travers des expériences pilotes de créativité :

- 1986, premier numéro vert
- 1987, premier service juridique gratuit
- 1988, première structure de soins ouverte aux mineurs sur le site de Marseille

- 1982, création du Sleep In à Paris
- 1993, accueil d'urgence avec Entr'Acte
- 1997, les points écoute

Nous avons ici l'exemple concret d'une invention de la solidarité. L'association envisage l'émergence de la solidarité par la création de services destinés aux usagers. Elle se donne pour « mission d'identifier les besoins des usagers pour les traduire sur la scène politique et sociale ». Le champ associatif bénéficie d'une aura de solidarité dont d'ailleurs il n'est pas peu fier et qui rend compte du concept de lien social. Ce pôle de la solidarité nous permet de réfléchir autour d'un premier critère, qui serait non pas propre au domaine associatif mais une composante nécessaire pour son fonctionnement. L'idée de solidarité fait partie des valeurs et normes portées par les associations dont on imagine mal qu'elles puissent l'ignorer ou s'en détacher. La solidarité est ainsi un cheval de bataille, sans doute en réponse aux idées selon lesquelles c'est le manque de citoyenneté et de civilité de notre société politique qui a entraîné le champ associatif et plus largement « l'économie sociale » à promouvoir et réintégrer des valeurs et des actions de solidarité. La solidarité possède ainsi des intonations et donc des intentions humanistes qui dénoncent les stratégies ou le manque de stratégies menées par les pouvoirs publics en place. Le projet associatif devient donc insidieusement celui de recréer un citoyen modèle ou de l'inventer en fonction des critères prêtés à la dynamique associative et en particulier à la réalisation du lien social, via le thème de la solidarité.

113

Le lien social dans la mesure où il est recherché par les associations, où on l'utilise comme méthode, où l'on crée des structures qui ont pour but de le développer, devient un enjeu qui tire sa consistance des multiples représentations données par les acteurs de l'insertion en répondant à la question du comment le construire. On voit en premier lieu que le modèle de la solidarité s'inspire d'une représentation basée sur l'aide. La production d'informations, de rencontres, de communications, de débats à partir des propositions de l'association tels que l'assistance, l'aide, les actes gratuits, les mouvements de lutte, l'engagement collectif qui en découle, les missions entreprises, les services proposés, les ressources à répartir, le financement et le soutien à rechercher présagent d'un vocabulaire de l'ordre du travail social, de l'action sociale et de la solidarité en tant que représentation de l'aide. D'un point de vue pragmatique on peut lier travail social et action sociale dans la mesure où ces deux termes évoquent la présence de projets et d'accomplissements. Au fondement du travail social nous retrouvons les ressources et les emplois d'aide à la relation très caractéristiques des actions menées dans le secteur de l'insertion :

- les assistants du social (relations à l'institution)
- les moniteurs et les éducateurs (relations à autrui)
- les éducateurs spécialisés (relations à la société sous forme de savoir vivre).

Le travail social lie ainsi l'identité à la production de richesse et aux relations à autrui. Cela est notamment bien visible au niveau des associations rencontrées dans le cadre du partenariat avec le Conseil Général de la mission d'insertion lorsqu'ils évoquent la « difficulté pour conserver l'esprit du lien social » (contact, rencontres, etc.) dans la mesure où les espaces de lieu et de temps, ainsi que les médiateurs prévus à cet effet disparaissent à la fin du projet d'insertion. Le public concerné se retrouve alors désarmé et dans une demande de continuité du projet. On peut voir ici une forme de lien social qui prend l'apparence de l'assistance : l'aide à la relation dont il est question perd son efficacité lorsque la structure qui supporte le projet d'insertion se retire : les relations disparaissent dans le même temps lorsque les personnes ne sont pas capables de se prendre en charge elles-mêmes à la fin du projet d'accompagnement. Le lien formulé durant l'espace et le temps du projet se révèle artificiel car basé sur un dispositif d'émancipation sur le mode de la gouvernance.

Inventer le modèle de la socialisation

En demandant aux usagers de réfléchir puis d'intervenir sur leurs possibilités les associations du secteur sanitaire et social posent les modalités de la socialisation. En répondant au « comment » socialiser ou resocialiser les usagers, l'association nous livre son modèle de socialisation et les principes qui l'accompagnent pour remodeler les usagers. Par exemple, on insère des exercices de gymnastique et de relaxation qui permettront de prendre conscience de son corps et donc on socialise par la santé ; on constitue des dynamiques de groupe pour faire sortir les usagers de leur solitude, on organise des rencontres autour de la langue, de la convivialité, en vue d'exprimer des apprentissages ludiques des droits pour réfléchir sur les possibilités, la place et le rôle de chacun. Ainsi se dessinent toujours des projets avec des objectifs cibles (confort du logement, socialisation, sentiment de bien être) et des objectifs induits (réactivité des personnes lorsqu'elles se sentiront en possession de leurs moyens). Il s'agit de la capacité des personnes à s'autonomiser, à sortir de leur isolement, à se réhabiliter, à se rencontrer, à prendre la parole qui est en jeu à chaque fois. C'est une réflexion menée autour de ce que les usagers doivent faire en société en prenant pour appui les bases de la socialisation : la famille, le quartier, la santé, l'emploi. Ce sont là les premiers éléments d'une démarche citoyenne qui représente alors un réel objectif.

L'action sociale entreprise implique un travail sur les normes et les marges. Il s'agit de gérer l'exclusion d'un point de vue local en ramenant l'usager vers le lien social et en parant aux facteurs de délitement de ce lien. La question de la cohésion sociale se retrouve au premier plan : l'appel au don, la prévention des exclusions, face à l'ébranlement de la société salariale, l'explosion de la précarité, l'effritement de l'État social présage la présence d'un dedans (la citoyenneté et le lien social) et d'un dehors (la marginalisation et l'exclusion). L'exclusion se pose

alors en tant que version négative du lien social et donne naissance à une nouvelle représentation du lien. L'idée de lien social débouche donc sur l'idée qu'il existe un dedans par opposition à un dehors figuré par l'ensemble des usagers, privés de lien social dans une problématique sur l'exclusion. Cela s'effectue par la mise en place de projets qui fédèrent une volonté de participer collectivement au social, autre manière d'intégrer le social et ses valeurs, de dire qu'on appartient à son champ, de trouver un espace d'appartenance de soi au collectif. La cohésion assurée par le partage des activités entre les membres, la décision de les réaliser ou de les déléguer à l'extérieur selon une représentation de valeurs sous-tendant une organisation partagée, encourage l'exercice de la citoyenneté, comme ultime représentation du lien social.

Inventer le modèle de la citoyenneté

Les associations du secteur social agissent pour rendre responsables et autonomes leurs membres : s'éloigner des attaches violentes, réduire les risques sociaux et sanitaires et faire ainsi œuvre d'utilité sociale voire morale en songeant à la dimension citoyenne de la prestation. Le consommateur de drogue doit retrouver sa liberté en se détachant des liens qui l'attachent à son produit et considérer ses actions dans le cadre des normes et règles sociales, la femme doit sortir de chez elle, exemples paroxystiques mais que l'on retrouve à loisir dans la dynamique associative. L'individu redevient libre, responsable, autonome à la manière des principes posés par les libéraux lorsque s'écroule l'Ancien Régime : l'individu est alors convié à se délivrer de ses attaches traditionnelles et à trouver l'espace de sa liberté politique dans celui laissé ouvert par les nouvelles lois issues de la Révolution.

Les associations ont donc la dure tâche de mettre les personnes qu'elles reçoivent en condition, de leur redonner le sens des valeurs morales sans passer par leurs repères personnels mais en prenant pour indicateurs un lien social vidé de ses contenus, neutre, sans autre référents qu'un modèle de citoyenneté à réinventer. Comme nous l'avons vu en jouant sur les capacités des usagers, un nouvel être est susceptible d'émerger.

Derrière la rhétorique du lien social se cache celle du citoyen et de sa socialisation. Il ne s'agit donc pas de créer n'importe quel lien social. Pour fabriquer du lien social il faut d'abord travailler la version citoyenne des individus.

En resituant les usagers dans les sphères de socialisation et de solidarité les associations dirigent les personnes vers des responsabilités. Cette attitude constitue une version citoyenne de l'acte. Nous pouvons rapprocher ce raisonnement de la théorie développée par Alexis de Tocqueville pour qui il s'agit de « multiplier à l'infini, pour les citoyens, les occasions d'agir ensemble et de leur faire sentir tous les jours qu'ils dépendent les uns des autres » (TOCQUEVILLE, 1981, 132). Les associations procèdent en développant des valeurs jugées citoyennes. Celles-ci sont abordées par l'échange qui retrouve bien ici une fonction métho-

dologique. Placer l'action dans le cadre de la réalisation du lien social demande de s'engager : prendre la parole pour devenir acteurs de son insertion, poser des actes et s'y impliquer, être responsable de sa famille, de sa santé, de ses proches, de son environnement. Communiquer et s'inscrire dans ce cadre c'est accéder au lien social et rentrer dans une démarche citoyenne.

Le détour par le lien social entame donc une réflexion sur la citoyenneté. Ainsi va-t-on travailler sur le rôle joué par les familles, sur l'aide scolaire et plus fondamentalement sur les valeurs morales, mais aussi sur la dimension spatiale, le tout sous le regard bienveillant de l'État en guise d'utilité sociale. Cette dernière thématique pouvant être une manière de retrouver une emprise perdue de l'instituant sur l'institué.

En dénonçant massivement l'individualisme de nos sociétés les associations en viennent parfois à une culture contrainte et arbitraire du lien social. Lorsqu'elles travaillent dans le champ social les associations ont tendance à jouer un rôle normatif et à inventer les pratiques et donc les individus qui doivent porter ce rôle : le citoyen modèle est libre et égal, il est responsable, autonome. Mais cela reste un comportement qui demande à être actualisé, soit à obtenir sur le terrain une réalité d'expression concrète et vivante.

116

Bibliographie

AFCHAIN, Jean. *Les Associations d'action sociale*. Paris : Dunod, 2001

DONZELOT, Jacques. *L'Invention du social*. Paris : Seuil, 1994.

HABERMAS, Jurgen. *L'Espace public*. Paris : Payot, 1978.

LAVILLE, Jean-Louis et SAINSAULIEU, Renaud. « Les fonctionnements associatifs ». *RECMA*, n° 268, vol. 77, 1998. pp. 65-70.

LATOUR, Bruno. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris : La Découverte, 1999.

MAFFESOLI, Michel. *Le Temps des tribus*. Paris : Méridiens, 1988.

SFEZ, Lucien. *Critique de la décision*. Paris : PFNSP Ed., 1981.

TOCQUEVILLE, Alexis de. *De la Démocratie en Amérique*. Tome 2. Paris : Garnier Flammarion, 1981 (1840).

XIBERRAS, Martine. *Les théories de l'exclusion sociale*. Paris : Armand Colin, 1996.

Notes

¹Cf. « Pour une analyse tridimensionnelle de l'utilité sociale des associations », rapport présenté à la MIRE et à la DIESS Languedoc Roussillon, mars 2003 en association avec les Universités de Montpellier 1 et 3.

²OCLR (Opération cadre en Languedoc Roussillon) est une structure associative de type loi 1901 qui se pose en interface entre les cadres au chômage et les institutions ou PME. Il s'agit d'une démarche de placement des cadres au chômage, en vue de leur obtenir un emploi durable et pertinent en valorisant leurs compétences et en ouvrant le champ de l'action du côté des employeurs quitte à utiliser des nouvelles formes d'emplois et de salarisation (multisalarisation) pour cela.

³Le cas de SOS Drogue International est pertinent pour notre approche. Cette association est financée à 99% par l'État, d'où sa nécessaire proximité avec les institutions publiques. Elle agit en direction d'une population marginalisée de consommateurs de drogues souvent traitée sous un angle judiciaire et médical. SOS a donc une vocation sociale affirmée sans pour autant se détacher des sphères économiques pour les prestations offertes aux usagers et politiques à travers les mesures publiques entreprises.

⁴La population cible des bénéficiaires du RMI (25/35 ans) est évaluée à 37 000 bénéficiaires sur la Région Languedoc-Roussillon ce qui donne lieu à l'établissement de 250 conventions dans le cadre de la mise en place de contrat d'insertion entre les structures associatives et l'État sur la base de quelques axes prioritaires dont la santé, le logement, la citoyenneté et le lien social, l'apprentissage d'une trajectoire professionnelle. Des comités de pilotage sont mis en place pour évaluer les personnes et mobiliser leurs ressources.

Source: Conseil Général de l'Hérault, service des conventions d'insertion.

⁵ CEDIFF du Gard, association portée par les militantes de la cause féminine, a pour vocation d'informer les femmes sur leurs droits.